

Entrepôt de données de santé « EDS Appels Covid-19 SAMU IdF »

Notice d'information aux personnes concernées

Dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus covid-19, l'ARS Ile-de-France (ARS IDF) et les SAMU d'Ile-de-France (SAMU IDF) procèdent à un traitement de vos données personnelles collectées lors des appels au SAMU pour suspicion de Covid-19.

Ce traitement est matérialisé notamment par la mise en œuvre d'un entrepôt de données de santé dénommé « EDS Appels Covid-19 SAMU IDF ». Ce dispositif doit permettre, grâce à l'exploitation des données régionales, via notamment l'élaboration d'une solution algorithmique, d'aider à la détection des clusters, à l'identification des cas groupés de personnes infectées et/ou présentant un risque d'infection au coronavirus SARS-COV-2.

Ce traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public conformément aux dispositions de l'article 6.1.e) du Règlement général sur la protection des données (RGPD) du 27 avril 2016 et de l'article L 1431-2 du code de la santé publique.

Les données à caractère personnel d'identification, de santé et de géolocalisation sont collectées à l'occasion des appels entrants des SAMU IDF identifiés comme « Covid-19 ».

Ces données sont conservées trois mois à compter de leur collecte et ne peuvent être communiquées qu'aux destinataires suivants : agents habilités de l'ARS IDF ou de ses sous-traitants et agents habilités des ES de rattachement des SAMU IDF.

Conformément au RGPD et à la loi n° 78-du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (loi informatique et libertés) et dans les conditions prévues par ces mêmes textes, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant, ainsi que d'un droit à demander la limitation du traitement de vos données.

Vous pouvez également vous opposer, pour des raisons tenant à votre situation particulière, au traitement des données vous concernant.

Vous pouvez exercer ces droits, en vous adressant au délégué à la protection des données de l'ARS IDF par courrier à l'adresse suivante :

Délégué à la protection des données de l'ARS IDF

Millénaire 2 - 35 rue de la Gare 75935 PARIS CEDEX 19,

ou par courriel à l'adresse : ars-idf-dpd@ars.sante.fr

Vous disposez d'un droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), si vous considérez que le traitement de données à caractère personnel vous concernant constitue une violation du RGPD et de la loi informatique et libertés.